



## CHAINE INFO

### Tous perdants !

C'est un projet d'accord «perdants-perdants» sur les emplois de la chaîne d'information en continu que la direction a transmis mardi 5 avril aux organisations syndicales de l'entreprise.

Perdants les monteurs, mixeurs, scriptes, considérés comme autant de professionnels désormais inutiles pour la fabrication des journaux télévisés d'une chaîne du service public.

Perdants les journalistes qui voient leur profession ravalée au rang de compétence complémentaire.

Perdante la crédibilité de France télévisions dont l'offre d'information ne serait pas 100% professionnelle.

Des journalistes appelés à faire le travail des techniciens, des techniciens à exercer celui des journalistes, ce n'est pas un juste retour des choses mais bien une punition collective qui est infligée à l'ensemble des salariés. C'est aussi un pari dangereux que fait la direction en pratiquant ainsi une forme de parallélisme dans la casse des métiers.

Comment transformer de l'or en plomb ? Voilà le défi que cette direction est en train de relever en réussissant le tour de force de dresser les salariés contre un projet qu'a priori chacun avait plutôt bien accueilli.

Loin de fédérer les énergies et de renforcer la cohésion des personnels, la chaîne info est désormais perçue comme un instrument de chaos social, le cheval de Troie de la régression éditoriale, un vecteur de déqualification professionnelle.

Où résidera la différence avec les chaînes privées ? En quoi consistera le label service public ? Comment pouvons-nous prétendre nous distinguer du modèle low cost si nous copions ses méthodes avec 15 ans de retard ?

Il était sans doute illusoire d'attendre autre chose de ceux qui importent du privé leurs expériences personnelles. Ce qui ne facilite ni l'émergence de l'esprit critique ni la prise en compte de l'intérêt général.

Le SNJ s'opposera par tous les moyens légaux à cette nouvelle attaque contre la profession comme il est engagé aujourd'hui aux côtés des salariés du Siège en grève contre Info 2015, funeste héritage de la direction précédente.

Paris le 07 avril 2016

---

*SNJ France Télévisions*

Pièce D 142 - e-mail : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : **Twitter @SNJ\_FTV** et **Facebook : Snj.ftv**